

PROCÈS-VERBAL

31^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Association nationale des retraités fédéraux – section Outaouais
Le mercredi 12 avril 2023

Administrateurs.trices du Conseil d'administration:

Donald Déry, président
Michael MacNeil, vice-président
René Caron, trésorier
Jacques Lecompte, secrétaire
Michelle Page, communications

M. Alan Conway, administrateur responsable à la défense de intérêts, avait motivé son absence.

Nomination du Président et du secrétaire d'assemblée

M. Donald Déry soumet aux membres une proposition visant à nommer un président et un secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par M. Gorges Samné, appuyé par M. André Thivierge, de nommer M. Donald Déry président d'assemblée. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

Il est également proposé par M. Donald Déry, appuyé par M. André Rousseau, de nommer M. Jacques Lecompte secrétaire de l'AGA 2023. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

Mot de bienvenue et constat du quorum

M. Déry souhaite la bienvenue aux participants de la 31^{ième} assemblée générale annuelle de la Section. Il poursuit en soulignant que 86 membres (74 francophones et 12 anglophones) s'étaient inscrits dont 2 d'entre eux devaient se joindre à nous par visioconférence. Le président de l'assemblée constate la présence de 74 membres et confirme que l'assemblée a quorum. L'assemblée est officiellement ouverte à 9h10.

Adoption de l'Ordre du jour

M. Déry demande s'il y a des ajouts à apporter à l'ordre du jour présenté. Aucun changement n'ayant été proposé, il soumet son adoption au vote.

Il est proposé par M. André Rousseau, appuyé par Mme. Francine Frappier, d'adopter l'Ordre du jour pour l'AGA 2023 tel que présentée. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de la 30^e Assemblée générale annuelle du 20 avril 2022

M. Déry demande aux participants qui étaient présents à l'AGA de 2022 si le procès-verbal rend bien compte des discussions et s'il y a des modifications à ajouter au procès-verbal. Aucun changement n'ayant été demandé ; il soumet au vote l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2022.

Il est proposé par Mme. Anne-Patricia Gareau-Legault, appuyé par Mme. Francine Frappier d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2022. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

Finances

- **Présentation des états financiers de 2022**

M. René Caron, trésorier de la section, demande à M. Marc André Monette, de la firme comptable Monette Fortin Tremblay Inc., de venir présenter les résultats des états financiers de la section Outaouais pour l'année 2022.

M. Monette fait un survol du rapport produit en soulignant les entrées et débits qui ont accusés une augmentation ou réduction depuis les résultats de 2021. Il termine sa revue en notant le montant de 23 026\$ que la section Outaouais a dû repayer au Bureau national. Il explique que cette somme fut calculée selon un calcul effectué par le Bureau national en se basant sur la moyenne des revenus et dépenses de 2017-18-19.

Il poursuit avec l'évolution de l'actif net expliquant la raison pour la note 6 traitant des affectations et désaffectations qui ont eu lieu en 2022. Il termine sa revue avec le bilan de 2022 qui dénote une variance négative de 5 325\$ avec celui de 2021.

Il conclut sa présentation en soulignant que le déficit rapporté en 2021 fut en majeure partie due à la somme qui fut retournée au Bureau national et que la section Outaouais possède toujours un surplus financier fort acceptable pour rencontre ses besoins lors de prochaines années à venir.

À la suite de la présentation de M. Monette, M. Caron ouvre le plancher aux questions. M. Charles Lafrance demande une explication concernant l'augmentation marquée dans les salaires et avantages sociaux en 2022. M. Caron explique que le montant de 2022 représente les salaires payés pour une pleine année pour les trois employés de bureau, dont deux n'existaient pas en 2021.

M. Gaétan Mongrain soulève une inquiétude au sujet des réserves de la section compte tenu des salaires des employés et demande si les frais d'adhésions viendraient qu'à augmenter afin de palier à de futurs déficit au budget de la section. M. Caron explique que toutes augmentations des frais d'adhésions seraient déterminées au niveau du Bureau national. Il termine en expliquant que toute somme excédentaire aux budgets des sections qui ne sont pas dépensés par les sections pourra dorénavant être assujetti à être retourné au Bureau national s'ils en font la demande.

M. Déry ajoute que le surplus actuel de la section nous permettra de fonctionner avec le personnel actuel pour les trois prochaines années. M. Déry informe les participants que le Comité spécial sur le financement des sections déposera ses recommandations au conseil national d'administration pour adoption lors de l'Assemblée annuelle des membres en juin prochain. Si les recommandations sont approuvées, les sections pourront présenter des demandes de financement soient pour des projets ponctuels et comme ce sera notre cas, un financement récurrent pour permettre à la section de réaliser ses fonctions. Ce financement s'il est obtenu permettra de couvrir le déficit relié aux dépenses salariales de notre section.

- **Budget pluriannuel 2023-2024**

M. Caron fait un survol du budget 2023 par rapport aux résultats de 2022 en expliquant la raison pour les variances rapportées. Il note que certaines des dépenses en 2022 furent couvertes par le fond de réserves établi en 2021.

M. Pierre Quesnel demande si le Bureau national viendra reprendre en 2023 d'autres sommes excédentaires à nos besoins. M. Caron souligne que le Conseil d'administration a prévu au budget 2023 des activités qui nous permettront d'utiliser les surplus potentiels qui pourraient faire l'objet d'une demande éventuelle du Bureau national.

M. André Rousseau demande une explication concernant l'augmentation du loyer pour 2022. M. Caron explique que l'augmentation représentait un ajustement pour l'inflation.

M. Caron poursuit avec une revue sommaire des prévisions budgétaires pour 2023 comportant des produits de 110 175\$, et des charges totalisant 139 789\$ pour un déficit estimé à 29 614\$.

Il termine en soulignant que l'augmentation marquée dans les frais administratifs émanait des salaires pour trois employés à temps partiel (15 heures semaines) et les frais de bureau qui comprenaient le nouveau contrat de service informatique pour les ordinateurs du bureau et des bénévoles au conseil.

M. Gaétan Mongrain demande pourquoi les revenus d'intérêts sont si petits comparés à la valeur de nos placements. M. Caron souligne que l'an dernier l'intérêt payé pour un placement n'était qu'une fraction d'un pourcent et qu'étant donné l'incertitude vis-à-vis la position du Bureau national concernant les surplus de fonds, nous avons jugés prudent de limiter nos placements à des termes de 90 jours. Il va sans dire qu'étant donné les récentes hausses du taux directeur de la Banque du Canada se reflètera dans nos revenus d'intérêts pour 2023 et 2024.

M. Jacques Laflamme demande la raison pour laquelle aucune somme n'a été prévue au budget de 2023 et 2024 pour la formation et le recrutement des bénévoles. M. Déry explique que le CA s'affaire actuellement à élaborer un plan stratégique pour la formation et la reconnaissance des membres et des bénévoles. Une fois terminé, le budget 2023 sera modifié afin d'y inclure une somme jugée appropriée en fonction de la stratégie adoptée.

M. André Rousseau demande si l'apport des frais d'adhésions à venir seront suffisants pour rencontrer les besoins de la section compte tenu du montant de membres décédés en 2022. M. Déry note que le nombre de décès l'an passé était marginalement plus élevé qu'en 2021 et que malgré les décès de 2022, le nombre de membres en Outaouais a augmenté d'environ 600 membres depuis le début de 2022.

M. Jean-Mario Longpré demande comment le CA pourrait recruter plus de bénévoles. M. Déry propose d'en discuter lors de son rapport d'activité.

- **Fond de réserves pluriannuel de 2022 - 2027**

M. Caron présente des sommes qui furent modifiées depuis l'an dernier et explique que le Bureau national exige maintenant que les sommes dépensées à partir de ce fond de réserve doivent être clairement identifiées lorsque le plan est révisé. Il termine en soulignant que la valeur totale du fonds de réserve avait été réduite de 88 500\$ en 2022 à 63 500\$ pour 2023.

- **Rétention de la firme comptable pour revoir les états financiers de 2021**

M. Caron informe les membres qu'il demeure très satisfait avec le travail exécuté par la firme Monette Fortin Tremblay Inc. et qu'il avait obtenu d'eux un estimé de coût très acceptable pour revoir nos états financiers de 2023. Il recommande donc à l'assemblée la proposition suivante visant le choix d'un examinateur pour 2023.

Il est proposé par Mme. Anne-Patricia Gareau-Legault, appuyé par Mme. Pauline Jolie, que la section accepte l'offre de services de la firme Monette Fortin Tremblay Inc. en vue de procéder à l'examen des états financiers et un avis aux lecteurs pour l'année financière 2023. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

Rapport du Président de la Section

- Communications auprès des membres :

M. Déry débute en soulignant l'excellent travail qui fut accompli l'an dernier concernant l'activité des visioconférences offertes aux membres. Il note surtout les partenariats qui ont été établis avec les autres sections du Québec et celle d'Ottawa afin d'offrir la majorité de nos visioconférences en français et en anglais avec un taux de satisfaction d'environ 96%. Il souligne l'augmentation significative des inscriptions aux visioconférences qui est passée de 406 en français et 50 en anglais pour les 12 mois de 2022 à 788 en français et 730 en anglais.

M. Déry explique que dû à la pandémie, la section a vu le nombre de ses partenaires privilégiés diminuer de 25 à seulement 8 qui ont maintenu leur entente de rabais avec nous. L'année 2022 fut donc une période de recrutement afin de rehausser l'offre de rabais à nos membres. Nous avons maintenant 14 partenaires, incluant notamment Le District et Les Sénateurs d'Ottawa qui se sont récemment joint à nous.

M. Déry poursuit en notant le succès obtenu en décembre 2022 avec la tenue de notre première activité en présentiel depuis la pandémie, soit le banquet de Noël qui a eu lieu au Palais de congrès de Hull. Quelques 174 membres se sont joints à nous pour fêter Noël et aussi le 30^{ième} anniversaire de notre section.

Concernant nos moyens de communications auprès des membres, M. Déry informe l'assemblée notre page Facebook compte maintenant 884 abonnés. Notre page web intégrée au site web de l'Association nationale des retraités fédéraux est un autre moyen de communication avec nos membres pour annoncer nos activités sociales et visioconférences à venir. Dix infolettres ont été publiées au cours de 2022. La présentation de nos infolettres ont récemment fait peau neuve avec un nouveau format visuel plus attrayant et informatif.

Il termine en notant que nous continuons à publier deux encarts par année insérés dans la revue SAGE qui est expédiée par la poste à tous nos membres.

- Recrutement et rétention des membres et des bénévoles

M. Déry demande à Mme. Élise Amyot, la directrice-adjointe à venir présenter le travail accompli depuis l'an dernier concernant l'élaboration de notre plan stratégique de recrutement et de rétention des membres et des bénévoles.

Mme. Amyot explique qu'elle fût assignée la tâche de développer un programme de recrutement et de rétention pour les membres et les bénévoles de notre section. Elle souligne que le nouveau programme comprend 4 volets soit :

- Identifier les membres potentiels
- Attirer, recruter et accueillir de nouveaux membres
- Fidéliser les membres
- Convertir certains membres en bénévoles

Elle note que le développement de ce programme achève bientôt et qu'il sera complété d'ici juin 2023.

M. Déry présente le contenu d'un graphique qui démontre la progression d'adhésions de notre section passant de 9 602 membres en 2013 à 0 360 membres en 2022. Il ajoute qu'en date du 12 avril 2023, la section compte 10 720 membres.

Il souligne l'effort constant qui est démontré par le CA et ses employés à continuer de bonifier le programme de rabais et augmenter la visibilité de notre section afin d'accroître encore plus nos adhésions

Mme. Francine Frappier demande si l'association pense adresser le point que le fédéral semble vouloir intégrer le régime de traitement des pensions fédérales avec le système informatique de paye PHÉNIX?

M. Déry répond qu'il n'a pas d'information à ce sujet mais qu'il s'en informera et qu'il fera part de ses recherches dans une prochaine infolettre.

- Priorités pour 2023

M. Déry donne un bref aperçu des priorités que le CA devra considérer dans sa planification annuelle :

- Le développement et la gestion d'un site web
- Les communications
- La mise en place du programme de recrutement et rétention
- La gestion de projet
- Le soutien aux membres,
- Les appels téléphoniques aux membres et;
- Reprise des activités en présentiels (Déjeuner causerie, méchoui, etc.)
- Approfondir les liens de partenariat avec la section d'Ottawa qui partage avec nous plusieurs de nos intérêts et pratiques.

- Gouvernance

M. Déry informe l'assemblée que le plan stratégique de 3 ans élaborer en 2021 sera revu et modifié en 2023 afin d'y incorporer les récents développements telle la mise en place d'un programme de recrutement et de rétention qui inclura les ressources humaines, matérielles et informationnelles requises pour en assurer son succès.

Mme. Joanne Papineau demande que le prochain rapport annuel soit imprimé recto-verso comme il avait été fait en 2022. M. Déry était entièrement d'accord à cette demande et précise que la récente panne électrique qui a duré plusieurs jours en Outaouais a réduit notre capacité à contrôler la qualité de l'impression de ce rapport avant sa publication.

Modifications aux règlements administratifs de la section QC60

M. Déry explique brièvement que la version actuelle de nos règlements administratifs date de 2016. Les Règlements de la section Outaouais sont complémentaires à ceux de l'Association nationale des retraités fédéraux. A la demande du Bureau national, la section a procédé à la mise à jour de ses Règlements administratifs afin de les adapter à ceux du national. Les principales modifications sont les suivantes :

- Radier tout texte concernant le Comité exécutif
- Réduction du nombre de membre pour établir un quorum
- Clarifier le rôle de dirigeant au sein du CA
- Redéfinir la création et l'utilisation d'un fond de réserve
- Clarifier comment combler un poste vacant
- Modifier qui peut devenir un signataire

M. Déry demande à l'assemblée si tous les membres présents ont revu les modifications proposées et s'ils ont des questions ou commentaires à souligner. Aucune question ou commentaire n'a été présenté.

M. Déry procède avec la lecture de la proposition suivante :

- *Attendu que ;*
 - *Le conseil national d'administration (CNA) a modifié ses Règlements généraux et administratifs.*
 - *Le Règlement administratif de la section est assujetti à ceux du CNA.*
 - *La dernière mise-à-jour des règlements administratifs de la section date de 2016.*
 - *Les meilleures pratiques de gouvernance des conseils d'administrations recommandent l'abolition du Comité exécutif pour concentrer la prise des décisions au Conseil d'administration.*
 - *L'expérience a montré le non nécessité de nommer un (e) 2^{ième} vice-président (e).*
 - *La récente pandémie a démontré la nécessité de modifier à la baisse le quorum requis pour la tenue d'assemblée générale et extraordinaire des membres.*
 - *La section a le mandat d'augmenter le recrutement et la rétention des membres sur son territoire.*
 -

Il est proposé par M. Jacques Lecompte, appuyé par M. Michael MacNeil d'adopter les modifications aux règlements administratifs de la section Outaouais. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

Élection des administrateurs

M. Déry invite le président des candidatures, M. André Thivierge à soumettre son rapport concernant les candidatures reçues pour combler les postes d'administrateurs vacants au Conseil d'administration de notre section.

M. Thivierge précise la période de temps qui fut alloués aux membres pour soumettre leur candidature. Il informe avoir reçu une seule candidature, soit celle de M. Jacques Lecompte en fin de mandat.

M. Déry reprend la parole en soulevant la proposition suivante :

Il est proposé par M. Donald Déry, appuyé par M. André Rousseau, de nommer M. André Thivierge comme Président d'élection pour l'AGA 2023. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

M. Thivierge demande par la suite à l'assemblée si quelqu'un serait intéressé de soumettre sa candidature pour siéger sur le conseil d'administration de la section. M. Réal Fortin présente sa candidature et il est appuyé de M. André Rousseau et de Mme. Mélissa Link. M. Thivierge invite M. Fortin à expliquer en quelques mots son intérêt envers un poste d'administrateur. Tout comme M. Lecompte, il se dit un homme de peu de mots et qu'il révisera la documentation disponible dans le but de s'intégrer au Conseil d'administration.

La période de nomination ainsi conclut, M. Thivierge explique qu'étant donné qu'il y avait six postes à combler et que deux candidatures furent reçues, ces deux candidats sont élus par acclamation. L'assemblée leurs accorde une chaude main d'applaudissements.

M. Déry présente Mme Lise Gervais de Service Canada qui fera une présentation sur les Services offerts aux aînés par Service Canada. M. Déry poursuit en invitant les deux candidats élus et les

autres membres du CA à se réunir hors-salle durant la présentation à venir, afin d'assigner les divers postes de dirigeant qui seront occupés par les administrateurs (trices) du conseil d'administration de 2022.

Par suite de la présentation de Service Canada, M Déry informe l'assemblée de la composition du Conseil d'administration pour la prochaine année. À la suite de sa réunion, le nouveau CA a élu les officiers et a identifié les administrateurs responsables de dossiers à savoir :

Donald Déry, président
Michael MacNeil vice-président
René Caron, trésorier
Jacques Lecompte, secrétaire
Michelle Page, communications
Réal Fortin, recrutement et rétention

M. Alan Conway sera invité d'assumer le dossier de la défense des intérêts.

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour ayant été complété, M. Déry demande un proposeur pour lever l'assemblée. M. Guy Gaumont propose la levée de l'assemblée qui se termine à 12:25.

Président de l'Assemblée, M. Donald Déry

Date

Secrétaire de l'Assemblée, M. J.L. Jacques Lecompte

Date

**PARTICIPANTS DE LA 31^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
RETRAITÉS FÉDÉRAUX – SECTION OUTAOUAIS**

MEMBRES ADMINISTRATEURS (TRICES) ET PERSONNEL DE LA SECTION		
1	Donald Déry	Président
2	Jacques Lecompte	Secrétaire
3	René Caron	Trésorier
4	Michelle Page	Administratrice - Communications
5	Michael MacNeil	Administrateur- Défense des intérêts
6	André Thivierge	Directeur du bureau administratif
7	Liane Dussault	Service aux membres

MEMBRES EN RÈGLE DE LA SECTION					
8	Allard	Robert	30	Larocque	Diane
9	Bernier	Marie-Josée	31	Larocque	Marcel
10	Bertin	Nicole	32	Lebel	Nicole
11	Chartrand	Gilles	33	Leclerc	Carole
12	Boulé	Jean	34	Link	Melita
13	Conway	Alan	35	Massé	Sylvie
14	Coulombe	Nicole	36	Michaud	Louise
15	Dion	Anne-Marie	37	Mongrain	Gaétan
16	Dion	Daniel	38	Morin	Rose-Marie
17	Dufour	Daniel	39	Papineau	Joanne
18	Dupont-Cyr	Diane	40	Paquet	Robert
19	Dussault	Ghislain	41	Paquette	Nicole
20	Frappier	Francine	42	Pelletier	Gérard
21	Gamache	Micheline	43	Poulin	Lucie
22	Gareau-Legault	Anne-Patricia	44	Proulx	Marjolaine
23	Gaudreau	Michel	45	Racine	Henri
24	Gaumont	Guy	46	Tassé-Goodman	Gisèle
25	Hannah	Robert	47	Tremblay	Nicole
26	Hupé	Georges	48	Tremblay	Suzanne
27	Ladouceur	Thérèse	49	Willan	Joanne
28	Lafleur	Gérald	50	Willan	Richard
29	Lapierre	André			

NON-MEMBRES INVITÉS ET PARTENAIRES	
Marc-André Monette	Firme comptable Monette Fortin Tremblay Inc.
Dr. Guy Morissette	Docteur spécialiste dans l'aide à mourir
Tina Pettinicchi	Conseillère en location – Le DISTRICT
Simon-Pierre Dubreuil	Conseiller en gestion patrimoniale – Bertrand-Dubreuil